



# SOS-INFO

1 800 363-9010

24H/7J

Volume 5, mars 2019

## «Mais pourquoi elle reste ?» Le piège de la violence conjugale



Les questions à ce sujet sont fréquentes, et les préjugés demeurent nombreux. Il est souvent difficile de percevoir ce à quoi une victime est réellement confrontée lorsqu'elle songe à une rupture. Dans les faits, quitter une situation de violence conjugale peut être très difficile et comporter de nombreux enjeux qui compliquent beaucoup la prise de décision. En voici quelques-uns :

### 1 Le potentiel de danger peut être considérable

Le moment de la rupture est le moment le plus dangereux dans une situation de violence conjugale. Le potentiel d'escalade est important et le risque de blessures graves ou même d'homicide est présent dans certaines situations. Les victimes de violence sentent ce potentiel de danger et tentent de s'en préserver et de protéger leurs enfants.

### 2 Les menaces du partenaire

Le partenaire violent fait généralement de nombreuses menaces pour éviter que la victime ne remette la relation en question : « tu ne sais pas ce que je serais capable de faire si tu t'en vas » ; « si jamais tu pars, oublie les enfants, tu les reverras jamais » ; « si tu me laisses, je me tue et ça sera de ta faute », etc.

### 3 L'isolement social et émotif

La victime se retrouve généralement très isolée par la violence conjugale. Le fait de ne pas avoir accès à l'aide concrète et au soutien émotif de ses proches complique sa réflexion face à une rupture potentielle.

### 4 La présence d'enfants dans la famille

La peur que le conjoint violent se retrouve avec une garde exclusive ou partagée des enfants, particulièrement si ce parent a déjà fait des menaces à cet égard ou s'il a déjà été violent avec l'enfant, ce qui est très fréquent dans les situations de violence conjugale.

### 5 Les conséquences de la violence

Au moment de considérer une rupture à cause de la violence conjugale, la victime a souvent subi cette violence depuis plusieurs mois, voire plusieurs années. Les conséquences de la violence sont donc déjà bien présentes : elle est épuisée, elle a perdu confiance en elle et en ses capacités, elle est confuse quant à ses droits et recours, elle a des problèmes de santé physique dus au stress, elle a peur et peut présenter les symptômes de l'état de stress post-traumatique. Ces conséquences font en sorte qu'elle a du mal à imaginer être en mesure de faire face à la rupture et à tout ce que celle-ci implique.

### 6 Le manque (ou l'absence) de ressources financières

La violence économique chronique fait souvent en sorte que les victimes de violence conjugale n'ont pas (ou n'ont pas accès) aux ressources financières qui permettraient d'assurer la réponse à leurs besoins et à ceux de leurs enfants.

*Ces enjeux (et bien d'autres) impliquent qu'il est de loin préférable qu'une rupture en situation de violence conjugale soit préparée plutôt que précipitée, et qu'il est essentiel de respecter les décisions de la victime quant au rythme de la rupture.*

SOS VIOLENCE CONJUGALE EST DISPONIBLE 24H SUR 24 ET 7 JOURS SUR 7 À TRAVERS LE QUÉBEC, ET DONNE ACCÈS À TOUS LES SERVICES ET À TOUTES LES RESSOURCES UTILES AUX VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE ET À TOUTES LES PERSONNES CONCERNÉES PAR UNE SITUATION DE VIOLENCE CONJUGALE.

\* Bien que la violence conjugale touche majoritairement des femmes, certains hommes en sont également victimes.